

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 juillet 2008**

Décision n° **B-2008-0153**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Quartier d'Ecoin sous la Combe - Requalification - Lot n° 1C revêtements de sols - Autorisation de signer un avenant

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 30 juin 2008

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Rivalta.

Bureau du 8 juillet 2008**Décision n° B-2008-0153**

objet : **Quartier d'Ecoin sous la Combe - Requalification - Lot n° 1C revêtements de sols - Autorisation de signer un avenant**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2005-3779 du 28 novembre 2005, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux pour la requalification du quartier d'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin, lot n° 1C revêtements de sols.

Ce marché a été notifié sous le numéro° 051383 B le 14 décembre 2005 à l'entreprise Grands travaux d'espaces verts, pour un montant de 1 039 318,30 € HT, soit 1 243 024,69 € TTC.

Exposé de l'objet de l'avenant, motivation des besoins.

- Modification des revêtements du trottoir de la rue des écoles, du mail des écoles et de la place centrale :

. remplacement du revêtement (bordures transversales au lot n° 1 B et remplissage par du béton balayé au lot n° 1 C) prévu sur le trottoir de la rue des écoles et le mail des écoles, par des pavés béton 20x20. Moins-value au lot n° 1 B,

. remplacement du revêtement en béton désactivé prévu sur la place centrale par des pavés béton 20x20 gris et anthracite. Montant de ces travaux HT : 72 286,00 € ;

- Création de pas canadiens et de chicanes en entrée des aires de jeux et suppression des portillons prévus : pour en interdire l'accès aux animaux et aux deux-roues. Montant de ces travaux : 10 005,00 € HT ;

- Démolition et reprise de revêtement en béton désactivé :

. abaissement de la pente du cheminement des conteneurs poubelles du numéro 13 de l'Opac du Grand Lyon (OS n° 4) pour améliorer l'entretien à la demande du bailleur,

. modification du revêtement de l'entrée du n° 7 chemin de Valéry à SLPH : béton désactivé à la place du béton balayé. Montant de ces travaux : 11 031,70 € HT ;

- Création de dallages sous les bancs installés sur les revêtements en stabilisé ou en pelouse (aires de jeux et parc) non prévus au marché. Montant de ces travaux : 8 334,00 € HT ;

- Renforcement périphérique des dallages des aires de jeux :

Suite au retard du lot n° 4 serrurerie, les clôtures ne pourront être mises en place qu'après les plantations de la saison 2007/2008. Les clôtures seront fixées sur le dallage des aires de jeux et non dans les espaces verts comme prévus. Pour cela, la périphérie des dallages sera renforcée par un chaînage. Montant de ces travaux : 16 943,20 € HT.

Cet avenant n° 1, d'un montant de 118 599,90 € HT, soit 141 845,48 € TTC, porterait le montant total du marché à 1 157 918,20 € HT, soit 1 384 870,17 € TTC, soit une augmentation de 11,41 % du montant initial du marché.

La commission permanente d'appel d'offres, en sa séance du 13 juin 2008, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de cet avenant.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit projet d'avenant ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 1 au marché n° 051383 B conclu avec l'entreprise Grands travaux d'espaces verts pour la requalification du quartier d'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin, lot n° 1 C revêtements de sols.

Cet avenant ou cette décision de poursuivre, d'un montant de 118 599,90 € HT, soit 141 845,48 € TTC, porte le montant total du marché à 1 157 918,20 € HT, soit 1 384 870,17 € TTC.

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2008 et suivants - opération n° 0705, dans la limite de l'autorisation de programme votée.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.